



CHALLENGE USCF FOOTBALL MASCULIN

06 AU 09 AVRIL 2026 - QUIBERON

CHALLENGE OUVERT AUX CHEMINOTS ET AYANTS DROIT EN SITUATION DE HANDICAP





CHALLENGE USCF FOOTBALL

06 AU 09 AVRIL 2026 - QUIBERON

Informations Utiles

- **Lieu de la Compétition :**

Stade Municipal Riguidel
44 Rue du Port Haliguen - 56170 Quiberon

- **Hébergement :**

Centre CCGPF "Ar March Du"
Boulevard du Conguel
56170 QUIBERON

- **Prise en charge :**

Début de la prise en charge USCF : Lundi 06 Avril 2026 à 17h40
Fin de la Prise en charge USCF : Jeudi 09 Avril 2026 à 08h20
Acheminement Gare-Hébergement: Bus-Minibus

Condition de Participation: Avoir participé au challenge du comité qualifiant pour ce challenge et être sélectionné par l'entraîneur du comité.

Votre inscription sera validée définitivement après avoir **OBLIGATOIREMENT:**

- Fait votre demande d'inscription sur le challenge via le site internet USCF :

Lien Site Internet

- Réglé votre participation financière de 40€:

Lien de Paiement Helloasso

Date Limite d'inscription: 10/03/2026

L'USCF a mis en place 2 tutoriels sur son site Internet afin de vous accompagner dans vos démarches, n'hésitez pas à les consulter aux liens ci-dessous:

 **Tuto: Comment s'inscrire à un challenge USCF/Comité**

 **Tuto: Bien préparer votre challenge**

Aucun régime alimentaire ne pourra être proposé (sauf avis médical)

Accompagnateurs : Les accompagnateurs ne sont ni acceptés, ni pris en charge par l'USCF.

Contacts :

Secrétaire orga : Kevin LEBEURRE

directeur@uscf.fr - 07 71 10 40 29

DTN Football : Jérémy Ricordel

jeremy.ricordel@fcgm.fr - 06 64 84 27 03



CHALLENGE USCF FOOTBALL

06 AU 09 AVRIL 2026 - QUIBERON



Accueil des personnes en situation de handicap (PSH)

Le challenge est ouvert aux cheminots et ayants droit en situation de handicap, sous réserve des modalités suivantes :

- **Les personnes en situation de handicap peuvent participer :**
 - soit après qualification préalable par leur comité, lorsque la discipline concernée prévoit un système de qualification,
 - soit directement sur le challenge, lorsque celui-ci est organisé sous forme de rassemblement.
- Afin de garantir les meilleures conditions de participation, **toute personne en situation de handicap souhaitant participer est invitée à en informer impérativement le secrétaire organisateur en amont de l'évènement.**

Cette information préalable est indispensable pour permettre à l'USCF et aux organisateurs de :

- préparer les conditions de pratique sportive adaptées,
- anticiper les besoins en matière d'hébergement,
- organiser les transports,
- favoriser la prise d'une licence sportive conforme
- et assurer un accueil sécurisé et approprié tout au long du challenge.

L'USCF s'engage à mettre en œuvre tous les moyens possibles, dans la limite de ses capacités, pour favoriser l'accueil et la participation des personnes en situation de handicap, en lien et avec le soutien de ses partenaires institutionnels :

- ➡ la Fédération Française Handisport (FFH),
- ➡ la Fédération Française du Sport Adapté (FFSA).





CHALLENGE USCF

FOOTBALL

06 AU 09 AVRIL 2026 - QUIBERON

Programme prévisionnel

(établi sous réserve de modification)

Lundi 06 Avril 2026

- **17h40:** Début de prise en charge anticipée USCF

Train de 17h38 en Gare d'Auray

- **19h30:** Dîner
- **20h30:** Réunion de la CTN - Contrôle des licences & Pass Carmillon+Tirage au sort de l'organisation des matchs

Mardi 07 Avril 2026

- **07h00 :** Petit Déjeuner
- **09h30: Match Aller 1**
- **10h30: Match Aller 2**
- **12h00:** Déjeuner
- **15h00 : Match Aller 3**
- **16h00: Match Retour 1**
- **20h00:** Dîner

Mercredi 08 Avril 2026

- **07h00 :** Petit-déjeuner
- **09h30: Match Retour 2**
- **10h30: Match Retour 3**
- **12h00:** Déjeuner
- **15h00: Opposition Préparation-Sélection USIC**
- **19h00:** Réunion de la CTN & Validation des résultats
- **20h00 :** Dîner
- **21h00:** Remise des Récompenses - Annonce Sélection USIC

Jeudi 09 Avril 2026

- **06h30-07h45 :** Petit-déjeuner
 - **07h20:** Acheminement en Gare d'Auray
- Train de 08h14 en Gare d'Auray
- **08h20: Fin de prise en charge USCF**

**Les arrivées tardives et les départs anticipés ne sont plus admis sur un challenge. Tout départ anticipé sera soumis à facturation des prestations non prises.*

Remboursement de la participation financière:

- *plus de 30 jours avant le début du challenge / non sélectionné par votre comité : remboursement à 100%*
- *moins de 30 jours avant le début du challenge: remboursement uniquement sur motif suivant: refus de CS, arrêt de travail, blessure ou motif familial impérieux et justifié.*

Si injustifié et/ou ne rentrant pas dans l'un de ces motifs: non remboursement de la PF et facturation globale de la prestation.

En cas de non règlement, la personne sera suspendue de toute activité USCF.



Sonia,
conductrice de train.

S'engager auprès de ceux
qui se mettent au service
des autres, c'est ça être
assurément humain.



Assurément
Humain

GMF ASSURANCES - Société anonyme au capital de 181385440 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 90 1 - APE 6512 Z - Siège social: 148, rue Anatole France 92300 Levallois-Perret. @Julien Magre

Vous souhaitez en savoir plus ?



Appelez le **0 970 809 809**
(non surtaxé) du lundi
au samedi de 8h à 20h



Connectez-vous sur
www.gmf.fr ou sur
l'appli GMF Mobile